

Questions et réponses – Ronde 1

Sollicitation CIC- 155215

Q1. Nous avons complété notre révision et avons une question concernant le critère suivant. Les conseillers/psychologues cliniciens proposés doivent être en mesure de fournir des services en anglais. Au moins deux (2) des conseillers/psychologues cliniciens proposés doivent être en mesure de fournir des services en anglais et en français. Est-ce qu'un fournisseur peut être disqualifié si ne rencontre pas le profil de bilinguisme.

R1. Tel demandé sous le critère obligatoire (CO), CO 2 demande qu'au moins 2 des conseillers/psychologues cliniciens proposés doivent être en mesure de fournir des services en anglais et en français. Si le fournisseur n'est pas en mesure de fournir les attestations nécessaires validant qu'au moins (2) conseillers/psychologues cliniciens sont en mesure d'offrir les services en anglais et en français, le fournisseur sera disqualifié du processus.